

COMMUNE DE CONLIEGE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2022

Présent-e-s :

Le Maire

M. CORDELLIER Jérôme

Les adjoint-e-s

M. ROUSSEL Jean-Claude

Mme PETITJEAN Karine

M. FANI Jean-David est désigné Secrétaire de séance

Conseiller-e-s

Mme BERGOT Emilie

M. CHAILLON Benjamin

Mme DENEGNAN Audrey

M. DUPERRON Denis

M. LOYANT Nicolas

Excusé-e-s

Mme HERBIN Noëlle donne procuration à M. FANI Jean-David

M. BREMON Laurent donne procuration à Mme BERGOT Emilie

M. LAMBERT Georges donne procuration à M. ROUSSEL Jean-Claude

Mme ETIENNE Marion

Nombre de votants = 12

La séance est déclarée ouverte à 20H16

1. Ukraine : dispositions de solidarité et modalités d'organisation de la commune.
 - a. Dans le cadre de la solidarité avec le peuple ukrainien, la commune a décidé de mettre en place une collecte lors de la permanence des élus, le samedi 12 mars entre 10H et 12H. Une liste des dons matériels d'urgence a été établie sur le site de l'association des maires du Jura.
 - b. La commune demande aux personnes souhaitant héberger des réfugiés de guerre d'informer la mairie. Il est rappelé que toute personne doit signaler son offre d'accueil sur le site mis en place par le gouvernement : « je m'engage pour l'Ukraine ».
 - c. La municipalité propose de mettre à disposition un de ses logements qui sera vacant au 1^{er} juin. Cette disposition représente pour la commune un manque de loyer de 5 400,00 € annuels charges incluses auxquelles s'ajoutent les dépenses



en énergie, ce qui doit porter la somme à environ 7 000.00 € annuels au total.
Cette dernière décision est soumise au vote.

Résultat du vote : Unanimité

2. Approbation du compte rendu de la précédente séance.

Résultat du vote : Unanimité

3. Présentation du principe d'alerte SMS.

La commune souhaite pouvoir communiquer instamment toute information utile auprès des conliègeois.e.s.

A cet effet, Karine PETITJEAN liste les entreprises consultées dans le cadre de la mise en place d'une capacité de la commune à alerter ses administrés par voie de SMS.

L'entreprise Panneau Pocket est retenue pour une prestation de 130 € TTC par ans. Cette entreprise propose la possibilité pour les habitants de s'inscrire volontairement aux alertes en fonction des thèmes qu'ils choisissent.

Résultat du vote : Unanimité

4. Participation aux frais des TAP par les parents d'élèves.

Il est rappelé la participation suivante aux frais des TAP par les parents d'élèves :

- 25€ pour un enfant
- 15€ pour le deuxième enfant
- 10€ pour le troisième enfant
- 5 € à partir du quatrième enfant

Il est proposé de reconduire les tarifs des années précédentes, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

5. Règlement d'attribution des subventions aux associations.

Le règlement d'attribution des subventions aux associations est adopté par le conseil municipal.

Une abstention : Mme HERBIN Noëlle

Résultat du vote : 11 voix pour.

Il est prévu de réunir la commission d'attribution à l'issue des deux dates limites de dépôt des dossiers, à savoir : le 15 mai et le 30 septembre pour cette année.

Les associations peuvent dès maintenant déposer leurs dossiers de demande de subvention, dans le cas où un projet nécessiterait rapidement une subvention de la commune, une commission exceptionnelle pourra se réunir afin d'étudier le dossier.

Le conseil propose de créer une commission d'attribution des subventions et d'en élire ses membres :

- M. CHAILLON Benjamin (responsable)
- M. DUPERRON Denis (adjoint)
- Mme DENEGNAN Audrey
- M. FANI Jean-David
- Mme ETIENNE Marion



La création de la commission est adoptée à l'unanimité. Les membres sont élus à l'unanimité.

6. Contrôle poteaux incendie convention ECLA/Commune.

Jean-Claude ROUSSEL propose une convention entre la communauté d'agglomération ECLA et la commune pour le contrôle des poteaux d'incendie. Le montant de cette convention sera de 25€ HT par poteau et par an pour le contrôle de 15 poteaux ainsi que deux réserves incendie.

Résultat du vote : Unanimité

7. Le point sur les travaux.

Jean-Claude ROUSSEL expose les principaux travaux exécutés ou en cours :

- Les bancs du Saugeois ont été réparés et réinstallés.
- D'importants travaux de débroussaillage ont été effectués sur le chemin de la gare.
- La réparation des jeux d'enfants au Saugeois sera réalisée prochainement par les services techniques.

8. Questions diverses :

- Benjamin CHAILLON est proposé pour remplacer Florence RESTELLI à la Commission de Contrôle des listes électorales.

Résultat du vote : Unanimité

- Le tableau des disponibilités pour les élections présidentielles et législatives 2022 est diffusé aux conseillers pour inscription. Tout électeur de Conliège qui souhaite également participer aux permanences sera bien évidemment chaleureusement accueilli.
- Un stagiaire est accueilli au secrétariat de la mairie, pour un stage entrant dans son cursus scolaire (élève de seconde, assistance administrative).
- Jean-Claude ROUSSEL informe le conseil municipal d'une journée portes ouvertes organisée par la carrière le 25 juin.
- Dans le cadre des 20 ans de l'association Défense Vallée Vallière (DVV), la commune va planter, conjointement avec DVV, un érable à proximité de la salle des fêtes, le long de la Vallière.
- Le prochain conseil municipal est programmé pour le 30 mars 2022.
- Jean-David FANI propose une modification du tableau des effectifs dans le cadre d'un avancement de grade d'un adjoint technique vers le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. La proposition de la suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps complet et la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22H47 par monsieur le Maire

Le maire,
Jérôme CORDELLIER

